



Wierde, le 6 mars 2024

Aux présidents, secrétaires et trésoriers
des clubs

N/Réf. : SD/SL/2024Lettre accompagnement convocation AG 2024.doc

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'Assemblée Générale de l'AFT se tiendra le **samedi 6 avril 2024 à 10.00 heures aux Moulins de Beez, Rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 NAMUR.**

Les guichets d'accueil (1 par région) seront ouverts dès 09.00 heures.

Vous trouverez ci-joints la convocation et l'ordre du jour. Ces documents et les annexes sont envoyés par newsletter à l'adresse e-mail renseignée pour le club, aux présidents, aux secrétaires et aux trésoriers.

J'insiste sur l'importance de votre présence à cette Assemblée Générale qui vous permet de rencontrer les dirigeants de l'AFT et des autres clubs.

Pour rappel : pour le nombre de voix, le nombre d'affiliés pris en considération est celui que le club a compté au 30 septembre de l'année précédente (cf. article 15 des statuts AFT).

Je vous signale que votre club peut être représenté par un de ses correspondants officiels qualifiés, à savoir :

- ✓ Le président ou
- ✓ Le secrétaire ou
- ✓ Le trésorier

A défaut, il vous est possible de donner mandat à un de vos affiliés, pour autant que celui-ci dispose d'un document à l'en-tête du club signé par un des correspondants qualifiés énumérés ci-dessus.

Par ailleurs, il vous est également loisible de donner procuration à un autre club (quelle que soit la région). Le représentant désigné par ce club devra alors être porteur de la procuration que vous avez donnée à son club. Un club ne peut disposer que d'une procuration.

Afin de vous recevoir dans les meilleures conditions, il est **impératif** que vous confirmiez votre présence via le formulaire ci-joint ou en envoyant un mail à sophie.lambotte@aftnet.be pour le **lundi 25 mars 2024**.

J'espère vous compter nombreux ce 6 avril prochain et, dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments sportifs.

Samuel DEFLANDRE,
Secrétaire général